

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020402: autres entreprises que celles de la province de liege

En vigueur au 01/01/2012 (Dernière actualisation de la page 01/01/2012)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	12.4804		
Spécialisé	12.6673		
Spécialisé +	12.8114		
Qualifié	13.1482	14.3456	14.4560
Qualifié +	14.5669	15.0678	15.1621